



Rallye équestre 2022

Dimanche 22 mai: rallye adultes

La Ferme équestre du Rousset organisera son 6e rallye équestre en 2022. L'occasion pour les cavaliers de découvrir ou redécouvrir les sentiers du Haut Beaujolais en testant leurs capacités de randonneurs ; mais également de se rencontrer et de se rassembler entre cavaliers avec un esprit avant tout festif et convivial !

Le principe, s'orienter à cheval grâce à une carte topographique, trouver les balises et marquer des points grâce aux animations et jeux. Boucle d'environ 15km

À partir de 8h00 : accueil des cavaliers. Préparation des chevaux.

8h30 : ouverture de la salle des cartes

À partir de 8h45 : départs échelonnés des équipes / des cavaliers

17h00 : remise des prix offerts par l'association Equ'Igny.

Un classement amical est effectué pour récompenser les 3 meilleurs cavaliers et la meilleure équipe. Lots pour tous les participants

Condition de participation: savoir lire une carte IGN et se servir d'une boussole, avoir une licence FFE, au moins 14 ans et être à l'aise aux 3 allures en extérieur.

Tarif :

- Adhérent à l'association Equ'Igny, avec location de cheval (*) = 50 €
- Adhérent à l'association Equ'Igny, sans location = 20 €
- Cavalier extérieur = 25 €

Date butoire des inscriptions : le 15 mai 2022 !

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de participants.



Règlement

Ce rallye est un rassemblement non compétitif de randonneurs équestres. Les cavaliers devront obligatoirement être à jour de leur licence 2021/2022. Dans le cas contraire, un surcoût de 10 € (prix de la carte vacances F.F.E. valable 1 mois) sera demandé par cavalier non licencié lors de l'inscription.

De par leur inscription les cavaliers s'engagent à adopter pendant ce rallye un comportement et une tenue correcte et à respecter l'environnement. Les cavaliers doivent disposer d'un équipement de sécurité approprié à la pratique de l'équitation.

L'inscription se fait individuellement ou par équipe de 6 cavaliers maximum.

Pour être prises en compte, les fiches d'inscription devront être accompagnées du **règlement** des frais d'inscription et devront être retournées **avant la date butoir du 15 mai 2022** à la Ferme équestre du Rousset, lieu-dit le Rousset, 69790, SAINT-IGNY-DE-VERS. Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de : Mathilde OSSIPOVITCH.

Toute inscription incomplète (Bulletin d'inscription + Fiche inscription + Règlement signé par TOUS les participants + Paiement) ne pourra être enregistrée. Toute inscription hors délai expose les participants au risque de devoir payer des frais supplémentaires ou de ne pouvoir être prise en compte par l'organisation.

Le jour du rallye, les cavaliers devront croiser ou doubler les autres randonneurs, en adoptant le pas, en avertissant courtoisement. Ils veilleront :

- à conserver les distances entre les chevaux (minimum 1,50 m),
- à signaler un cheval qui botte en attachant un ruban rouge à la queue,
- à ne pas galoper sur le goudron,
- à ne pas affoler le bétail en trottant ou galopant sur un chemin longeant un pré,
- à porter un casque ou une bombe, obligatoirement s'ils sont mineurs,
- à respecter les règles qui s'appliquent de façon générale aux cavaliers.

Des jeux, un casse-croûte vous seront proposés à l'arrivée. Merci de respecter les consignes qui vous seront données par les bénévoles lors de ces étapes.



L'organisation décline toute responsabilité :

- ✓ En cas de vol ou de dégradation de matériel ou effets personnels
- ✓ En cas de vol, de fuite d'un animal, de dommages collatéraux.

Accueil des participants sur le site de la Ferme équestre du Rousset à partir de 8h00 le dimanche matin. Possibilité d'arriver la veille, les chevaux seront alors placés en paddock et seront sous votre responsabilité. Vous serez tenu d'apporter votre matériel de clôture et de préparer votre / vos parc(s). Aucun fourrage ni complément ne sera fourni.

Un parking pour les véhicules sera mis à votre disposition.

Les papiers des chevaux (vaccins et identification) pourront être demandé en cas de vérification de l'identité et du bon état général de chaque cheval.

Les chevaux devront être :

- Indemnes depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse,
- Pucés et à jour de leurs vaccinations obligatoires,
- En condition physique correcte et compatible avec l'activité pratiquée,
- Assurés (responsabilité civile),
- Equipés avec du matériel en bon état et adapté.

Tout cheval déclaré inapte par l'organisation ne sera pas en mesure de participer au rallye.

Les participants s'engagent à respecter la « [Charte Éthique du Cavalier et Meneur de pleine nature](#) » éditée par la FFE.

Ils cèdent également leur droit à l'image et autorisent les organisateurs à fixer, reproduire et communiquer au public leur image, matérialisée sur les photographies prises lors de cet événement.

Nom et signature du / des participant(s) précédés par la mention « lu et approuvé » :



Bulletin d'inscription

À rendre avant le 15.05.2022

Nom de votre équipe (facultatif) :

Nom de votre chef d'équipe :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél :

Email :@.....

Inscription cavalier :	Nombre	Prix	Total
- adhérent association Equ'Igny	x 20 € €
* avec location de cheval (*)	x 30 € €
- non adhérent	x 25 € €
- Licence verte F.F.E., assurance comprise	x 10 € €
Hébergement chevaux :	Nombre de chevaux	Prix	Total
- précisez le nombre de paddock souhaité =	x 2 € €
Total =			€

(*) soumis à des conditions. Nous contacter pour plus d'informations



Fiche inscription (une par équipe) : Rallye équestre 2022

SAINT-IGNY-DE-VERS (69)

Cavaliers								Chevaux	
	Nom	Prénom	Numéro licence FFE	Date de naissance	Adresse	Tél.	Mail	Nom du cheval	Numéro SIRE
1									
2									
3									
4									
5									
6									